



SECTION VOLLEY BALL

POUR ETRE LICENCIE(E)S



Renouvellement 2023/2024 (déjà licenciés saison 2022/2023)

↔ FASCICULE FFVB rempli et signé

Adultes : si certificat médical de moins de 3 ans : remplir le questionnaire de santé. + attestation

Mineurs : remplir le questionnaire de santé : si toutes les réponses sont négatives, remplir l'attestation (cadre en dessous du certificat médical)

Surclassement – à partir de 2 ans de volley -

faire remplir la case « surclassement » par votre médecin (signature + tampon)

↔ REGLEMENT de la cotisation section volley-ball au secrétariat du COV

Nouveau licencié 2023/2024

↔ FASCICULE FFVB rempli et signé attestation de santé pour les mineurs

↔ REGLEMENT de la cotisation section volley-ball au COV

↔ CERTIFICAT MEDICAL pour les adultes. Pour les mineurs : remplir le questionnaire de santé. Si toutes les réponses sont négatives, remplir l'attestation (cadre en dessous du certificat médical)

↔ 1 PHOTO (format numérique possible)

↔ UNE PHOTOCOPIE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE OU LIVRET DE FAMILLE OU PASSEPORT

↔ REGLEMENT de la cotisation section volley-ball au secrétariat du COV

POUR LES MUTATIONS ⇒ *joueur dans un autre club lors de la saison dernière*

↔ Dossier de Mutation à remplir

Nous vous rappelons que vous devez avoir déposé votre dossier d'inscription, au moins deux semaines avant le début du championnat, début septembre. **Veillez, donc, rendre au plus vite le fascicule ci-joint et les divers papiers nécessaires à l'inscription.**

L'e-boutique du COV
<http://shop-cov.cd-solutions.fr/>

